



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78419>

Département(s) de publication : **75, 92**

Annonce n° **25-78419**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession pour l'exploitation de lignes de bus - secteur Massy/Juvisy - Lot 36

Description : L'objet de la concession consiste en l'exploitation de lignes de bus du secteur Massy/Juvisy desservant majoritairement les communes de Massy, Antony, Juvisy, Athis-Mons, Longjumeau, Morangis, Chilly-Mazarin, Chevilly-Larue, Wissous, Savigny-sur-Orge. Le contrat porte sur l'exploitation de 18 lignes qui représentent 9 107 172 KCC au 1er janvier 2024. La convention est une délégation de service public soumise aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales et des articles L. 1121-1 et suivants du Code de la commande publique. Des travaux d'entretien et de maintenance des centres opérationnels bus et du matériel roulant seront confiés.

Identifiant de la procédure : 1e9a42c3-e460-483a-b51e-2e550aa0f8b0

Identifiant interne : DSP-RATP-2022-005

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Secteur Massy/Juvisy desservant majoritairement les communes de Massy, Antony, Juvisy, Athis-Mons, Longjumeau, Morangis, Chilly-Mazarin, Chevilly-Larue, Wissous, Savigny-sur-Orge

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 470,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de concession pour l'exploitation des lignes de bus - Secteur Massy/Juvisy - Lot 36

Description : L'objet de la concession consiste en l'exploitation de lignes de bus du secteur Massy/Juvisy desservant majoritairement les communes de Massy, Antony, Juvisy, Athis-Mons, Longjumeau, Morangis, Chilly-Mazarin, Chevilly-Larue, Wissous, Savigny-sur-Orge. Le contrat porte sur l'exploitation de 18 lignes qui représentent 9 107 172 KCC au 1er janvier 2024

Identifiant interne : DSP-RATP-2022-005

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Secteur Massy/Juvisy desservant majoritairement les communes de Massy, Antony, Juvisy, Athis-Mons, Longjumeau, Morangis, Chilly-Mazarin, Chevilly-Larue, Wissous, Savigny-sur-Orge

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/03/2026

Durée : 72 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 470,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La durée du contrat (72 mois) est composée d'une durée ferme de 60 mois et une option de prolongation de 12 mois, La valeur estimée et la valeur du contrat attribué tiennent compte de la durée maximale, d'une majoration maximale de 15% de KCC supplémentaires pour les développements d'offre permanents et d'une majoration maximale de 5% de KCC supplémentaires pour les développements

d'offre temporaires. La valeur du contrat estimé est en euros 2021. La valeur du contrat attribué est exprimée en euros 2023. Dans le respect des secrets protégés par la loi, le contrat de service public peut être consulté sur le site d'Île-de-France Mobilités (<https://www.iledefrance-mobilites.fr/>) ou, s'il n'y est pas encore publié, sur demande écrite et sur rendez-vous dans les locaux d'Île-de-France Mobilités, à l'adresse postale suivante : 39bis-41 rue de Châteaudun, 75009 Paris. Les demandes peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante dsp@iledefrance-mobilites.fr ou par voie postale à l'adresse susmentionnée.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur économique et financière de l'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance de l'exploitation et qualité du projet d'offre

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du volet social, sociétal et organisation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de gestion du matrimoine

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de service et expérience voyageur

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du plan de transition et de continuité de service proposé

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) pourra être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (article R. 551-7 du CJA), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) ou à avoir été en mesure de le saisir. Tout tiers dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis pour contester la validité du contrat de service public (en application de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours peut être accompagné d'un référé suspension (art. L. 521-1 du Code de justice administrative). Un recours pour excès de pouvoir pourra être formé contre les actes détachables des contrats n'entrant pas dans le champ d'application du recours en contestation de validité du contrat, dans les deux mois à compter de leur notification ou publication en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Ile de France Mobilités

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 509,935,311 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RATP CAP ILE DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE : RATP CAP ILE DE FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 509,935,311 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Concession pour l'exploitation des lignes de bus - Secteur Massy-Juvisy - Lot 36

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Département : PARIS

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dsp@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0147532800

Adresse internet : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : paris

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 33144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : RATP CAP ILE DE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 844695890

Département : PARIS

Adresse postale : 54 Quai de la Rapée

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2ac22ba2-7b3c-4fd3-890a-16b746b0d651 - 04

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/07/2025 à 17:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2025